



CAF DU VAL DE MARNE

Quartier de l'Echat

2, voie Félix Eboué

94033 CRETEIL CEDEX



30227012053801105041

FORFAIT LOISIRS JEUNE 2008

Allocataire : CR02C09

Enfant :

Quotient Familial : 411 €

A charge : 5 enfant(s)

Tutelle :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE
QUARTIER DE L'ECHAT
2, VOIE FELIX EBOUE
94033 CRETEIL CEDEX

MR



Droits pour l'enfant :

né(e) le 28/10/1996

Accueil Loisirs du 01/06/2008 au 31/05/2009	Droit(s): 2	Forfait(s)	30,00 €	par Forfait
Activité sport du 01/06/2008 au 31/05/2009	Droit(s): 2	Forfait(s)	30,00 €	par Forfait

PARTIE A COMPLETER PAR LA STRUCTURE

ACTIVITE SUIVIE

Activité sportive ou culturelle : Nature : Inscription pour l'année - date : Montant de l'inscription :	Accueil loisirs sans hébergement Période présence enfant : du au Montant réellement dû par la famille : (après déduction des aides diverses éventuelles hors forfait loisirs)*
--	---

PAIEMENT

<input type="checkbox"/> Chèque « TOUS EN CLUB » (montant) : €	
<input type="checkbox"/> Montant des aides diverses* : €	
<input type="checkbox"/> Montant payé par la famille : €	date :
<input type="checkbox"/> Paiement du forfait à adresser à la structure :	N° d'organisme *	(joindre un RIB)

CACHET

Date et Signature
(Responsable structure)

*Voir explications au verso

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ENFANT

« Je m'engage à ce que mon enfant pratique régulièrement l'activité sportive ou culturelle choisie durant l'année scolaire »

Signature

DOCUMENT A NOUS RETOURNER COMPLETE ET SIGNE AVANT LE 31 MAI 2009
(aucun duplicata ne sera délivré après le 30 avril 2009)

FRAUDES : La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de manœuvres frauduleuses ou de fausses déclarations (Article 554.1 du Code de la Sécurité Sociale). L'Organisme débiteur des prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 583.3 du Code de la Sécurité Sociale).

REPORTEZ VOUS AU VERSO DU DOCUMENT POUR LE COMPLETER